

RAPPORT DU MAIRE 2019

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Afin de nous conformer aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, et plus particulièrement à l'article 105.2.2 de ladite loi, il est de mon devoir, à titre de mairesse de la Ville de East Angus, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au cours du mois de juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2018 de la Ville.

Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2018

L'audit de nos livres au 31 décembre 2018 a été confié à la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de East Angus au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

États financiers 2018

Les revenus de fonctionnement non consolidés se sont élevés à 7 598 589 \$ (6 130 116\$ prévus au budget) et les dépenses de fonctionnement non consolidés à 7 384 459 \$ (7 024 780 \$ prévus au budget). Après les affectations et le remboursement de la dette à long terme, la Ville a réalisé un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales non consolidés de 265 555 \$. En tenant compte du budget total 2018, cet excédent représente 4.33 % du budget initial.

Cet excédent s'explique par certains éléments particuliers, tels que :

- Hausse des revenus de taxes foncières et de taxes de service grâce à de nouvelles constructions (+ 100 769 \$) ;
- Hausse des compensations de tenant lieu de taxes grâce au nouveau CHSLD (+ 141 885 \$) ;

Le montant de remboursement en capital pour 2018 a été de 312 480 \$ par rapport à un montant budgété de 307 776 \$.

Au 31 décembre 2018, le surplus accumulé non affecté non consolidé s'établit à 1 179 848 \$ comparativement à 911 715 \$ au 31 décembre 2017. Le montant de cet excédent représente près de 19 % du budget de la Ville et une partie sera utilisée pour la réfection du système de gaz de refroidissement de l'aréna en 2019.

Au 31 décembre 2018, la dette totale à long terme s'élève à 7 721 293 \$, de ce montant 1 080 763 \$ sont à la charge du gouvernement provincial, 2 138 709 \$ à la charge de la MRC du Haut-Saint-François et 320 799 \$ à la charge de la Régie d'incendie.

Du côté des investissements, ils se sont élevés à 1 824 524 \$, soit 1 254 910 \$ de plus que 2017. Plus de 54 % des investissements 2018, ont été réalisés et financés par l'octroi de subventions gouvernementales fédérales et provinciales. Voici un tableau représentant les investissements par catégories d'immobilisations :

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS	RÉALISATIONS (\$)
Infrastructures	1 664 640
Bâtiments	21 926
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	126 732
Ameublements et équipements de bureau	11 226
Terrains	
TOTAL	1 824 524

Principaux projets réalisés :

- Réfection de la conduite d'eau potable sous le Pont Taschereau
- Réfection de la rue Warner entre la rue Angus Sud et Horton
- Analyses environnementales – Dépôt à neige
- Achat de bacs à compost
- Achat d'ameublements pour la Salle des Chevaliers ainsi qu'au Centre Culturel
- Rénovation de la Salle des Chevaliers
- Changement de tous les panneaux d'indication de rue sur la Rive-Nord

CONCLUSION

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les élus, les employés ainsi que les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Les décisions administratives prises par les membres du conseil municipal permettront à court terme de poursuivre l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens à coût moindre afin d'investir davantage dans nos infrastructures.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lyne Boulanger, Mairesse